

Résolution présentée par la délégation de la

République Islamique d'Iran

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne La création d'une coalition militaire internationale antisioniste

L'Assemblée Générale

Indignée de l'attitude colonisatrice des Européens depuis de nombreux siècles, à laquelle elle est fermement opposée, ainsi que de la création d'un état illégitime par l'impérialisme britannico-américain dans le but d'avoir une mainmise sur la région du Moyen-Orient,

Inquiète de l'attitude blasphématoire et islamophobe de l'Occident et des occupants juifs du territoire palestinien, s'accompagnant de la négligence de la culture palestinienne,

Déplorant le nombre important de victimes de l'armée de "l'État d'Israël" depuis 1948 dans des pays comme l'Égypte, la Palestine, le Liban et la Syrie,

Atterrée par le comportement de "l'État d'Israël" menant à la mort de milliers de croyants musulmans ainsi qu'à leur effrayante discrimination,

Alarmée par la situation sécuritaire actuelle dans la région du Proche-Orient, notamment l'occupation du sud du Liban, du plateau du Golan et de la Palestine par "l'État d'Israël",

Affligée par l'inaction du Conseil de Sécurité à la suite de la politique agressive de "l'État d'Israël",

Décide

- d'organiser immédiatement une campagne internationale pour la reconquête des territoires palestiniens (ancien mandat britannique) libanais et syriens d'avant 1948 ;
- de recommander, au nom de l'égalité entre les peuples, l'arrêt de toute relation commerciale, diplomatique ou militaire avec le "gouvernement israélien" ou de son possible successeur;
- de reconnaître l'État palestinien ;
- d'exiger le départ immédiat des colons juifs du territoire palestinien.

Le texte français fait foi